

DOSSIER ONISEP : QUE FAIRE APRES UN BAC PROFESSIONNEL ? <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Que-faire-apres-le-bac/Que-faire-apres-un-bac-professionnel> : informations sur les BTS, DUT, licences universitaires...

DOSSIER ONISEP : LES ECOLES D'ARTS : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-ecoles-d-art>

POURSUIVRE DES ETUDES APRES LE BAC PRO COMMUNICATION VISUELLE PLURIMEDIA (liste non exhaustive)

- **Bac +2 (DNA) ou bac +3 (DNMADE)** => postes d'assistants à la conception dans un studio de création, en agence d'architecture, dans un bureau d'études, ...
- **Bac + 5 (DSAA / Master / diplôme d'école)** => postes de création , postes à responsabilités (chefs de projets)

Dans le domaine de la communication visuelle / graphisme : offres d'emplois à bac +2/+3

Dans le domaine du design : offres d'emplois à bac +5

DNMADE (le DNMADE remplace la MANAA et les 6 spécialités arts appliqués du BTS)

Diplôme des BEAUX ARTS (DNA)

ANNEE PREPARATOIRE AUX ECOLES DES BEAUX-ARTS

BTS ne relevant pas des arts appliqués

ECOLES PRIVEES

Remarque : Si vous souhaitez intégrer une formation dans un autre domaine professionnel, vous pouvez candidater. Avec un très bon dossier et une forte motivation, votre candidature peut être retenue (faire les journées portes ouvertes).

LE DNMADE : DIPLÔME NATIONAL DES METIERS D'ARTS ET DU DESIGN

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-ecoles-d-art/Le-DN-MADE>

- **Remplace la MANAA suivi des BTS Design et DMA**
- **Diplôme en 3 ans : Grade de Licence (bac +3)**
- Candidature sur www.parcoursup.fr
- Sélection sur dossier scolaire, et souvent entretien / book
- **14 mentions proposées** : animation ; espace ; événement ; **graphisme** ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ; mode ; numérique ; objet ; ornement ; patrimoine ; spectacle.

DNMADE mention Graphisme : <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/DN-MADE-Diplome-national-des-metiers-d-art-et-du-design-mention-graphisme>

Dans notre académie : DNMADE Graphisme au lycée Jeanne d'Arc à ROUEN

ECOLES DES BEAUX-ARTS (PUBLIQUES)

Les écoles des beaux-arts : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-ecoles-d-art/Les-ecoles-des-beaux-arts>

- Publiques / Formations artistiques en 3 (**DNA**) ou 5 ans (**DNSEP**)
- <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/DNA-Diplome-national-d-art-option-design>
- Organisation des études :
 - 1^{ère} année **commune** (histoire/théorie des arts ; LV; initiation aux techniques et pratiques artistiques : dessin, couleur, volume, photo, vidéo...)
 - 2^{ème} année : 3 options au choix : art / design / communication : (**Le DNA Design Graphique : ESAM de CAEN**)
 - 2^{ème} et 3^{ème} année : « phase programme » : cours/ateliers/workshops/séminaires/projets perso
 - 4^{ème} et 5^{ème} année : « phase projet » : mémoire, travail libre

- **Sélection** sur concours : chaque école a son concours propre. **Souvent : 4 épreuves** : culture générale, épreuve plastique, épreuve LV, entretien avec jury
- **1 année de préparation (année préparatoire aux écoles d'arts) est souvent nécessaire**

EXEMPLE : ECOLE DES BEAUX-ARTS A CAEN : L'ESAM : PORTES OUVERTES LE 08/02/2020

- **Entre le 22/01 et le 12/03** : dossier d'inscription à télécharger sur le site <https://www.esam-c2.fr/> (ne se fait pas par parcoursup !!)
- **6 et 7 avril** : épreuve d'admission : épreuve plastique (qui sera débütée avant à distance et présentée le 6 ou 7 avril + entretien + travaux personnels ; si sélectionnés à cette épreuve : épreuve écrite de culture générale et d'anglais

Afin de mieux préparer le concours, il est conseillé de consulter les annales disponibles sur le site de l'école et ou candidater à l'année préparatoire aux écoles des beaux-arts

<https://www.esam-c2.fr/Admission-en-1ere-annee>

Comment candidater aux écoles des beaux-arts ?

- Procédure d'inscription pour les écoles des beaux-arts : www.parcoursup.fr pour certaines écoles (exemple école du HAVRE) en plus du concours / **et pour d'autres** : dossier à télécharger sur leur propre site (ESAM de CAEN)
- Pour vous aider : www.andea.fr

L'ANNEE PREPARATOIRE AUX ECOLES D'ARTS

- **Publiques** (dont **L'ESAM de CHERBOURG**) ou **privées** (nombreuses, et coûts élevés)
- **Rythme soutenu** : 30 à 35h par semaine / dessin d'analyse, perspective, couleur + volume, peinture, vidéo, photo, histoire de l'art, études d'œuvres d'art, rencontres avec des créateurs...
- **Sélection** : épreuves et concours ; se renseigner auprès de chaque école pour les modalités pratiques.
- Pour vous aider : <https://www.appea.fr/>

LA CLASSE PREPARATOIRE DE L'ESAM CHERBOURG : PORTES OUVERTES LE SAMEDI 08/02/2020

- **Dossier d'inscription** téléchargeable du **22 janvier au 9 avril** sur le site de l'ESAM
- **Entretien les 10 et 11 avril**: présentation et commentaire d'un dossier de travaux artistiques (dessin, peinture, photo, vidéos, sculpture, sons, etc...) => conseillé de suivre actualité de l'art contemporain + lire contenus pédagogique de la formation (sur le site)
- **Coût** : 660 euros (hors achat matériel)
- Obligation de se présenter à 4 concours
- Habilitée à recevoir **élèves boursiers mais pas de statut d'étudiant (pas de logement crous pas de sécu étudiante)**

<https://www.esam-c2.fr/Admission-66>

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

Le BTS se prépare en **2 ans à temps plein** sous statut scolaire (en lycée publics ou privés hors ou sous contrat) ou **en apprentissage** (il faut trouver un employeur). Etudes encadrées / 30h à 33h de cours par semaine + stages en entreprise + travail personnel / Accès sélectif / **Priorité aux bacheliers professionnels** si le BTS demandé est en cohérence avec la spécialité du bac pro. / **Mention bien ou très bien au bac** : admis de droit sous conditions d'avoir candidaté dans les délais.

Procédure d'inscription : sur www.parcoursup.fr (sauf si l'établissement ne fait pas partie de Parcoursup, dans ce cas : auprès de l'établissement directement)

Exemple de BTS :

BTS COMMUNICATION (ROUEN- lycée Jeanne d'Arc ; ST LO - Lycée Pierre et Marie Curie ...)

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/BTS-Communication>

BTS ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT (*lycée S. Perret Le Havre...*)

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/BTS-Etude-et-realisation-d-agencement>

BTS ETUDES DE REALISATION D'UN PROJET DE COMMUNICATION OPTION A PLURIMEDIA

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/BTS-Etudes-de-realisation-d-un-projet-de-communication-option-A-etudes-de-realisation-de-produits-plurimedia>

COMMENT CANDIDATER AUX ETUDES SUPERIEURES ? 2 CAS DE FIGURE :

- L'établissement fait partie du portail PARCOURSUP : candidater sur www.parcoursup.fr
- L'établissement ne fait pas partie du portail Parcoursup : contacter directement l'établissement

Dans tous les cas : ATTENTION AUX DATES !!!

LE CALENDRIER PARCOURSUP

- **le 20 Décembre 2019** : ouverture du site PARCOURSUP : je m'informe sur la procédure, je consulte l'offre de formation (contenus, attendus, débouchés professionnels, critères d'examen des dossiers)
- **du 22 Janvier au 12 Mars 2020** : je m'inscris et je saisis mes vœux sans les hiérarchiser (10 vœux maximum avec possibilité de sous vœux)
- **le 2 Avril 2020** : dernier jour pour finaliser mon dossier et confirmer chacun de mes vœux
- **19 Mai** : début des réponses des établissements d'enseignement supérieur
- **fin Juin à mi Septembre** : phase complémentaire

Pensez à constituer votre **Dossier Social Etudiant** entre Janvier et Mai 2020 sur www.crous.fr ou <https://www.etudiant.gouv.fr/>

ZOOM SUR L'ALTERNANCE

- ✓ Poursuivre ses études en étant salarié
- ✓ **Contrat d'apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**
- ✓ Alternance entreprise / cours au centre de formation
- ✓ **Avantages** : Une expérience professionnelle et un salaire / **Inconvénients** : rythme très soutenu !! pas de vacances scolaires
- ✓ **Démarches** : trouver un employeur et s'inscrire auprès du centre de formation (via parcoursup ou directement auprès de l'établissement)
- ✓ **Rémunération en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation** :
<https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp>

IMPORTANT : Pour être vraiment inscrit(e) à l'école, il faut que le contrat de travail soit signé! Pas de formation en alternance sans contrat

<https://www.lapprenti.com/> : portail de l'alternance

N'hésitez pas à rencontrer les Psychologues Conseillères d'Orientation Mme Sandrine Laisney et Mme Julie Chambard au lycée (RV à la vie scolaire) ou au CIO de Lisieux au 02.31.48.21.50